

Evaluer et optimiser le bilan GES des activités forestières

Article écrit par Stéphane LE GOFF

Responsible Investment & Asset Management Forêts à Groupama Immobilier

Avec un patrimoine forestier de plus de 20 000 hectares réparti sur l'ensemble du territoire national, la Société Forestière Groupama (SFG), filiale du Groupe Groupama, est l'un des principaux propriétaires forestiers en France. **Groupama Immobilier** en est le gestionnaire.

Ce patrimoine constitue un important **puits de carbone permettant de palier aux évolutions climatiques**, notamment par la séquestration du gaz carbonique.

LES AVANCÉES DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE GROUPAMA

La SFG intègre le développement durable au cœur de la gestion de ses actifs forestiers. Le Groupe Groupama, par sa politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) accompagne ce développement en permettant depuis 2015, la réalisation d'une étude annuelle sur le carbone stocké dans ses forêts.

L'évaluation du stock de carbone de la Société Forestière Groupama répond à plusieurs objectifs :

- Evaluer les impacts de la valorisation des actifs forestiers du Groupe Groupama pour le Climat et le Développement Durable ;
- Identifier des actions afin d'optimiser la gestion forestière du point de vue du carbone ;

- Reconnaître le rôle de la gestion de forêts de la Société Forestière Groupama dans les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) de la France.

Le bureau d'étude **EcoAct**, acteur de référence de la décarbonisation et **IF Consultants**, ont accompagné Groupama Immobilier dans la réalisation de cette étude pour la Société Forestière Groupama.

BILAN CLIMATIQUE DES ACTIVITES FORESTIERES DE LA SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA POUR 2017

Deux méthodes ont été utilisées dans le cadre de cette étude,

- D'une part, le Bilan Carbone® Développé en 2004 par l'Ademe et aujourd'hui placé sous l'égide de l'Association Bilan Carbone.

Il s'agit d'une méthode d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre anthropiques. Le Bilan Carbone® permet d'identifier et de hiérarchiser les postes les plus contributeurs en matière d'émissions de GES et d'élaborer des plans d'action de réduction, dans le but de réduire l'impact carbone des postes d'émission les plus importants. Ce dernier est évalué sur le périmètre d'exploitation de la Société Forestière Groupama ;

- D'autre part, Forestim V8 carbone, logiciel d'évaluation du stock de carbone forestier, développé par IF consultants.

Les itinéraires de récoltes de bois et les calculs d'accroissement sont la base de l'évaluation des volumes de bois convertis en carbone. Les dernières publications en termes de ratios entre le volume de bois, les cimes, les souches et racines, l'humus, le sous étage sont prises en compte. ForestimV8 carbone permet d'établir "des carbones forestiers" (CsF) à savoir le carbone stocké sur le massif, l'accroissement annuel en carbone et le carbone évité. De nombreuses vérifications de cohérence permettent de garantir la pertinence des chiffres issus de Forestim V8 carbone.

“

Les itinéraires de récoltes de bois et les calculs d'accroissement sont la base de l'évaluation des volumes de bois convertis en carbone...

Pour estimer la contribution nette des activités forestières de la Société Forestière Groupama aux émissions de gaz à effet de serre de la France en 2017, il faut appliquer la formule suivante :

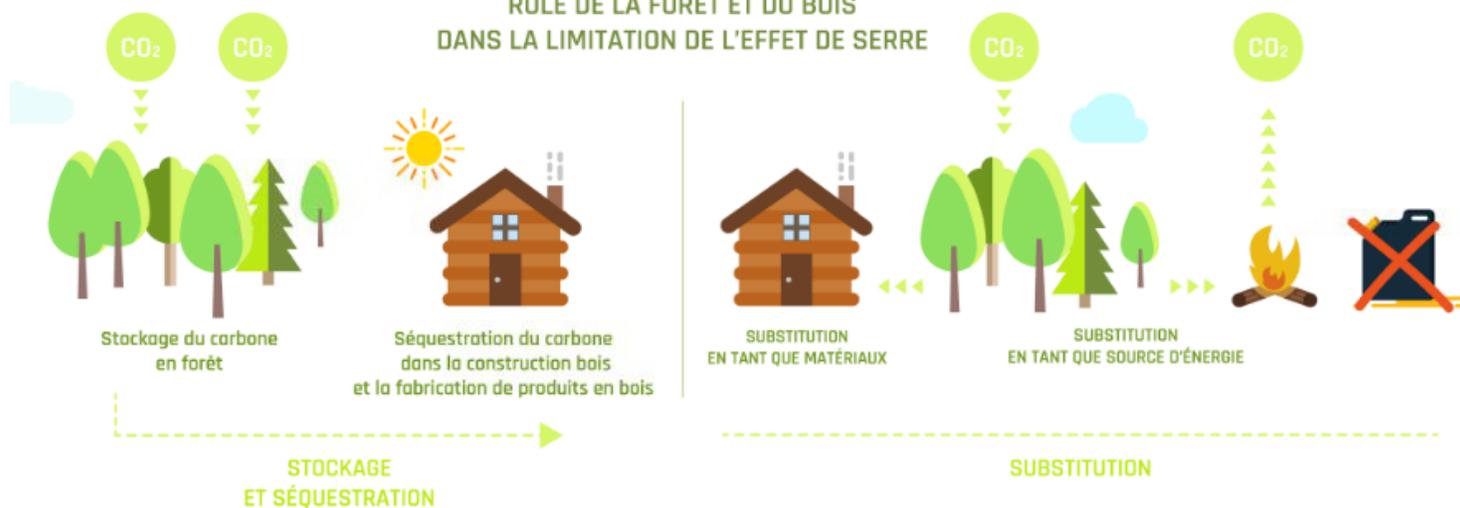


Le stock de carbone en forêt d'élevage pour 2017 à **9 764 000 t de CO₂**

Pour information, les émissions du Groupe Groupama en 2017 s'élèvent, quant à elles, à **46 250 téqCO₂**
téqCO₂ : tonne équivalent carbone

Stockage de carbone

RÔLE DE LA FORÊT ET DU BOIS DANS LA LIMITATION DE L'EFFET DE SERRE



LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE GROUPAMA AGIT POUR LE CLIMAT

Afin d'améliorer ce bilan, la Société Forestière Groupama met déjà en œuvre une sylviculture bénéfique pour le climat :

- Les âges (diamètres) d'exploitabilité des feuillus offrent une bonne part au vieux bois. Ainsi la conversion des taillis en futaie est la règle pour tous les massifs forestiers de la Société Forestière Groupama.
- De la même façon l'objectif de tous les massifs est la production de bois d'œuvre qui, une fois mis en vente, autorisera un gisement de « carbone évité » stocké sur une longue durée, par exemple dans des bâtiments.

“

D'autres voies de recherche et de discussion sont engagées dans les instances scientifiques et professionnelles sur les itinéraires sylvicoles optimaux en matière de carbone.

Ainsi, la Société Forestière Groupama pourrait alors comparer le « potentiel carbone » de plusieurs itinéraires sylvicoles spécifiques, afin de déterminer ceux qui auraient le meilleur bénéfice pour le climat (par exemple la conversion du taillis en futaie ou encore la substitution d'essences feuillues et/ou résineuses).

Ces derniers pourraient être vérifiés par l'étude annuelle de la production et du stockage de carbone au sein des forêts, d'ores et déjà effectuée par la Société Forestière Groupama.

QUELLE POSSIBILITÉ DE VALORISATION DES SERVICES RENDUS PAR LA FORÊT?

L'apport de la forêt et du bois vis-à-vis du climat sont multiples via les effets de **séquestration, stockage ou encore de substitution**.

Depuis plusieurs années, les acteurs de la filière forêt-bois et de l'économie de l'environnement cherchent à évaluer, optimiser et valoriser les services rendus par la forêt et de l'ensemble de la filière bois, afin de :

- Faire reconnaître par les pouvoirs publics le rôle positif joué par la forêt, notamment lorsque des pratiques de gestion durable sont mises en œuvre ;
- Mettre en place les outils (techniques et financiers) permettant de quantifier et de valoriser ce rôle ;
- Favoriser le développement de projets forestiers ayant un fort potentiel d'atténuation du changement climatique.

Une distinction doit être effectuée entre les deux grandes contributions de la forêt sur les enjeux climatiques :

- La contribution naturelle de la forêt au cycle du carbone, dans le cadre d'une gestion durable et d'une sylviculture qui permet à la forêt de jouer son rôle de puits de carbone. Cette contribution s'étend d'ailleurs à de nombreux autres enjeux (eau, biodiversité, emplois locaux, paysages, équilibre de la balance commerciale, etc.). On parle alors de service écosystémique rendu par la forêt.
- La contribution additionnelle que la forêt peut apporter lorsque l'on optimise la gestion forestière et l'usage des produits bois afin de maximiser les effets de séquestration, stockage et substitution. On parle alors d'atténuation du changement climatique.

“

Ces deux contributions sont positives et complémentaires. Il convient de les valoriser toutes les deux pour favoriser les pratiques vertueuses.

Toutefois, cela nécessite de clarifier le discours et de reconnaître les mérites respectifs de chacune de ces contributions, à la fois dans la stratégie nationale bas carbone, mais également dans la stratégie nationale pour la transition écologique.

De nombreuses initiatives sont également en cours au niveau local, afin de financer des projets forestiers qui ne pourraient pas voir le jour si le service de puits de carbone rendu par la forêt n'était pas reconnu.

Cependant, aucune de ces initiatives locales n'est encore à ce jour reconnue officiellement par les pouvoirs publics français ou les standards internationaux certifiant les projets forestiers. Quid du marché du carbone en France...

Les contributions des acteurs privés tels que Groupama préparent déjà le cadre de la forêt de demain. Une forêt valorisée par de nouvelles aménités reconnues aujourd'hui par la société civile telles que le carbone ou encore la biodiversité.